

JEUX D'ÉCRITURE APÉRITIFS

ATELIER D'ÉCRITURE ADAPTÉ AUX DÉBUTANT.ES

SAISON 2023-2024

Atelier mensuel d'écriture créative pour adultes

DESSCRIPTIF

Un atelier d'écriture mensuel pour jouer sans complexe avec les mots, les thèmes, les formes, les genres littéraires, écrire court, écrire long, explorer, partager, échanger... dans un cadre convivial, dénué de jugement de valeur.

ANIMATION

Sylvie Callet, écrivaine, consultante en écriture, animatrice d'ateliers d'écriture – <https://www.atout-écriture.fr>

OÙ ? QUAND ?

1 mercredi par mois de 17 h à 19 h au Papyrus 102 rue Lamartine à Villefranche-sur-Saône (derrière la gare) : **11 octobre, 15 novembre, 6 décembre 2023 + 24 janvier, 13 mars, 17 avril, 29 mai, 12 juin 2024** → dernière séance : **Apéro partagé**

PRÉREQUIS

Pour adultes, débutant.es bienvenu.es.

À NOTER !

Engagement pour les 8 séances. Aucune séance manquée ne sera transmise ni remboursée, sauf en cas de maladie grave (certificat médical à l'appui).
Ponctualité et régularité vivement souhaitées.

MATÉRIEL DEMANDÉ

Support pour écrire – cahier, feuilles - + trousse garnie et pochette de rangement.

INSCRIPTION

Inscription avec arrhes + adhésion à **partir du 9 septembre** (porte ouverte) et au plus tard le **1^{er} octobre 2023**. **Formulaire d'inscription à compléter en page 2**
Avant de vous inscrire, vérifiez que l'atelier ne soit pas complet : par mail écriture-papyrus@orange.fr ou sur le site <https://écriture-papyrus.com>

TARIF - règlement par chèque(s) à Écriture & Papyrus ou virement* : 215,00 €
Arrhes : **65 €** + Solde à remettre le premier jour du stage : **1 x 150 €** ou **3 chèques de 50 €** datés du jour - encaissés le mois de votre choix (mois à inscrire au verso du chèque) + Adhésion membre de soutien 2023-2024 : **10 €** minimum.

*Pour règlement par virement bancaire :

Assoc. Écriture & Papyrus BIC **AGRIFRPP878** - IBAN **FR76 1780 6008 6573 6788 6400 019**



*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023-2024
à imprimer et renvoyer complété, daté et signé à :
Écriture & Papyrus, 102 rue Lamartine, 69400 Villefranche-sur-Saône

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tel portable :

Adresse e-mail (obligatoire - écrire très lisiblement) :

Personne à contacter si besoin (nom + tel) :

Je m'inscris à l'atelier ou stage intitulé « **Jeux d'écriture apéritifs** »

qui aura lieu (date-s-) : Les mercredis **11 octobre, 15 novembre, 6 décembre 2023 + 24 janvier, 13 mars, 17 avril, 29 mai, 12 juin 2024** de 17 h à 19 h

Je joins à mon inscription **un chèque d'arrhes d'un montant de 65 euros** à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Si je ne suis pas encore adhérent(e) pour l'**année scolaire** en cours, je joins à mon inscription **un chèque d'adhésion séparé, d'un montant de 10,00 € minimum**, libellé à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Je peux également régler mon adhésion directement sur le site de Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/ecriture-papyrus/adhesions/membre-de-soutien>

Mon chèque d'adhésion de membre de soutien sera encaissé dans tous les cas.

Un numéro d'adhérent me sera attribué pour l'année scolaire en cours.

Je recevrai une **confirmation d'inscription** + notice explicative si besoin **au plus tard une semaine avant le début de l'atelier ou stage. Merci d'être patient.e !**

*En cas d'annulation de l'atelier ou stage par Écriture & Papyrus (si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant) ou en cas de refus d'inscription (si le nombre maximum de participants est atteint) je serai prévenu(e) par courriel ou téléphone et **mon chèque d'arrhes sera détruit. En cas d'annulation de ma part, mon chèque d'arrhes sera encaissé par Écriture & Papyrus, sauf annulation en cas de raison grave (justificatif exigé).***

Pour les ateliers réguliers et stages de plusieurs jours : les séances manquées ne donneront lieu à aucun remboursement ou dédommagement.

Les séances qui ne pourraient avoir lieu en présentiel (pour cause de confinement ou autre empêchement majeur) seront soit reportées à une date ultérieure, soit remplacées par des séances par e-mail et/ou par conférence téléphonique.

*La cotisation annuelle – septembre à août - obligatoire et nominative, est fixée à **10 euros minimum.***

Date

Mention à recopier : « Bon pour accord »

Signature

JEUX D'ÉCRITURE APÉRITIFS

ATELIER D'ÉCRITURE ADAPTÉ AUX DÉBUTANT.ES

SAISON 2023-2024

Atelier mensuel d'écriture créative pour adultes

DESSCRIPTIF

Un atelier d'écriture mensuel pour jouer sans complexe avec les mots, les thèmes, les formes, les genres littéraires, écrire court, écrire long, explorer, partager, échanger... dans un cadre convivial, dénué de jugement de valeur.

ANIMATION

Sylvie Callet, écrivaine, consultante en écriture, animatrice d'ateliers d'écriture – <https://www.atout-écriture.fr>

OÙ ? QUAND ?

1 mercredi par mois de 17 h à 19 h au Papyrus 102 rue Lamartine à Villefranche-sur-Saône (derrière la gare) : **11 octobre, 15 novembre, 6 décembre 2023 + 24 janvier, 13 mars, 17 avril, 29 mai, 12 juin 2024** → dernière séance : **Apéro partagé**

PRÉREQUIS

Pour adultes, débutant.es bienvenu.es.

À NOTER !

Engagement pour les 8 séances. Aucune séance manquée ne sera transmise ni remboursée, sauf en cas de maladie grave (certificat médical à l'appui).
Ponctualité et régularité vivement souhaitées.

MATÉRIEL DEMANDÉ

Support pour écrire – cahier, feuilles - + trousse garnie et pochette de rangement.

INSCRIPTION

Inscription avec arrhes + adhésion à **partir du 9 septembre** (porte ouverte) et au plus tard le **1^{er} octobre 2023**. **Formulaire d'inscription à compléter en page 2**
Avant de vous inscrire, vérifiez que l'atelier ne soit pas complet : par mail écriture-papyrus@orange.fr ou sur le site <https://écriture-papyrus.com>

TARIF - règlement par chèque(s) à Écriture & Papyrus ou virement* : 215,00 €
Arrhes : **65 €** + Solde à remettre le premier jour du stage : **1 x 150 €** ou **3 chèques de 50 €** datés du jour - encaissés le mois de votre choix (mois à inscrire au verso du chèque) + Adhésion membre de soutien 2023-2024 : **10 €** minimum.

*Pour règlement par virement bancaire :

Assoc. Écriture & Papyrus BIC **AGRIFRPP878** - IBAN **FR76 1780 6008 6573 6788 6400 019**



*

FORMULAIRE D'INSCRIPTION 2023-2024
à imprimer et renvoyer complété, daté et signé à :
Écriture & Papyrus, 102 rue Lamartine, 69400 Villefranche-sur-Saône

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

Code Postal :

Ville :

Tel portable :

Adresse e-mail (obligatoire - écrire très lisiblement) :

Personne à contacter si besoin (nom + tel) :

Je m'inscris à l'atelier ou stage intitulé « **Jeux d'écriture apéritifs** »

qui aura lieu (date-s-) : Les mercredis **11 octobre, 15 novembre, 6 décembre 2023 + 24 janvier, 13 mars, 17 avril, 29 mai, 12 juin 2024** de 17 h à 19 h

Je joins à mon inscription **un chèque d'arrhes d'un montant de 65 euros** à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Si je ne suis pas encore adhérent(e) pour l'**année scolaire** en cours, je joins à mon inscription **un chèque d'adhésion séparé, d'un montant de 10,00 € minimum**, libellé à l'ordre d'Écriture & Papyrus.

Je peux également régler mon adhésion directement sur le site de Hello Asso :

<https://www.helloasso.com/associations/ecriture-papyrus/adhesions/membre-de-soutien>

Mon chèque d'adhésion de membre de soutien sera encaissé dans tous les cas.

Un numéro d'adhérent me sera attribué pour l'année scolaire en cours.

Je recevrai une **confirmation d'inscription** + notice explicative si besoin **au plus tard une semaine avant le début de l'atelier ou stage. Merci d'être patient.e !**

*En cas d'annulation de l'atelier ou stage par Écriture & Papyrus (si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant) ou en cas de refus d'inscription (si le nombre maximum de participants est atteint) je serai prévenu(e) par courriel ou téléphone et **mon chèque d'arrhes sera détruit. En cas d'annulation de ma part, mon chèque d'arrhes sera encaissé par Écriture & Papyrus, sauf annulation en cas de raison grave (justificatif exigé).***

Pour les ateliers réguliers et stages de plusieurs jours : les séances manquées ne donneront lieu à aucun remboursement ou dédommagement.

Les séances qui ne pourraient avoir lieu en présentiel (pour cause de confinement ou autre empêchement majeur) seront soit reportées à une date ultérieure, soit remplacées par des séances par e-mail et/ou par conférence téléphonique.

*La cotisation annuelle – septembre à août - obligatoire et nominative, est fixée à **10 euros minimum.***

Date

Mention à recopier : « Bon pour accord »

Signature